

INDEX ANALYTIQUE

- A -

ABOLITION DE POSTE

- Prévisible à court terme, 33
- Fictive, 27, 33
- Licenciement pour des motifs économiques ou administratifs, 24
- Plainte de discrimination, 101
- Recours à l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102
- Situation protégée par les lois du travail, 33

ABSENCE

- Pour cause de maladie, 105
- Pour une lésion professionnelle, 106

ABUS DE DROIT

- Choix de la personne licenciée, 31
- Congédiement déguisé, 33
- Contrat à durée déterminée
 - Résiliation, 21
- Domages, 118

ACCIDENT DU TRAVAIL

- Plainte de représailles, 106

ADMINISTRATEUR

- Indemnité de cessation d'emploi, 17

ÂGE DE L'EMPLOYÉ

- Indemnité, 20, 39

AGRESSION PHYSIQUE, 13

ALLOCATION DE RETRAITE

- Définition, 44
- Indemnité
 - De fin d'emploi, 44
 - Pour renonciation au droit à la réintégration, 49

ANCIENNETÉ

- Abolition de poste, 33
- Caractère raisonnable, 30
- Critère non retenu
 - Explication à l'employé, 41
- Critère objectif et impartial, 30
- Licenciement, 28, 30-31
- Restructuration, 31
- Voir aussi Année de service*

ANNÉE DE SERVICE

- Avis de cessation d'emploi, 86
- Délai de congé, 19, 116
- Indemnité, 39
- Voir aussi Ancienneté*

ARBITRAIRE

- Choix de la personne licenciée, 31, 32

ARBITRE DE GRIEFS

- Plainte de représailles, 106

ASSOCIATION ACCRÉDITÉE

- Licenciement collectif
 - Avis, 85
 - Comité d'aide au reclassement, 88

ASSURANCE EMPLOI

Voir Régime d'assurance emploi

ASSURANCES COLLECTIVES, 38

Licenciement collectif, 85

Transaction, 54

AUTOMOBILE, 38**AVIS DE CESSATION D'EMPLOI, 4**

Application, 10

Avant la mise à pied effective, 15

But, 10

Cadre

– De premier niveau, 10

– Intermédiaire, 10

– Supérieur, 10-11

Durée, 18, 86

Écrit, 15-16

Exception, 11

– Cas fortuit, 13-14

– Salarié dont le contrat pour une durée déterminée ou une entreprise déterminée expire, 11-12

– Salarié qui a commis une faute grave, 12-13

– Salarié qui ne justifie pas de trois mois de service continu, 11

Forme, 15

Indemnité tenant lieu d', 15

Insuffisant, 15

Licenciement collectif, 86

Modalités, 14, 18

Modèle, 73

Obligation de l'employeur, 10

Précision, 15

Preuve, 15

Voir aussi **Préavis de cessation d'emploi**

AVIS DE LICENCIEMENT COLLECTIF

Affichage, 85

Contenu, 85

Cumul, 86

Défaut de donner l', 86, 109

Délai, 85

Durée, 85, 86

Expédition, 82, 85

Insuffisance, 86, 109

AVIS DE MISE À PIED, 4, 14

- C -

CADRE

Délai de congé, 20, 39, 116

Indemnités pour perte d'emploi, 116

Licenciement

– Bureau et apparence d'emploi, 37

CADRE DE PREMIER NIVEAU

Avis de cessation d'emploi, 10

CADRE INTERMÉDIAIRE

Avis de cessation d'emploi, 10

CADRE SUPÉRIEUR, 102, 104

Avis de cessation d'emploi, 10-11

Contrat à durée indéterminée

– Fin, 9

Critères de qualification, 10

Licenciement collectif, 83

CAS FORTUIT

Avis de cessation d'emploi, 13-14

Indemnité de cessation d'emploi, 16

CATASTROPHE NATURELLE

Fermeture d'entreprise, 13

CAUSE JUSTE ET SUFFISANTE

Notion, 12

CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Ambiguë, 53

Caractère raisonnable, 53

Durée, 52

Engagement à l'intérieur du contrat de transaction, 52

Modèle, 54, 70

Portée territoriale, 52

COMITÉ D'AIDE AU RECLASSEMENT

Composition, 88

Coûts, 88

Formation, 88

Mission, 88

COMMISSAIRE DU TRAVAIL

Licenciement

– Critères de sélection de la personne, 28

– Relocalisation de l'employé, 31

COMMISSION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Plainte de représailles, 106

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Plainte de discrimination, 101

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Avocat, 36, 39

Cotisation, 46

Intervention, 38

Licenciement collectif

– Avis, 85

Réclamation de somme d'argent, 108

– Étapes, 108

– Plainte frivole ou de mauvaise foi, 108

Recours à l'encontre

– D'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102

– D'une pratique interdite, 104

COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indemnités pour perte d'emploi, 116

Recours à l'encontre

– D'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102

– D'une pratique interdite, 104

CONGÉDIEMENT

Définition, 4

Déguisé, v. sans cause juste et suffisante

Dommages, 118

Et licenciement, 24-25

Pour faute grave, 15

Recours, 24

Sans cause juste et suffisante, 25, 30, 31, 33, 36, 39

– Dommages et intérêts, 48, 118

– Recours, 48, 99, 102-105

CONSEIL DU TRÉSOR, 83**CONSENTEMENT**

Fin d'emploi, 5

CONSULTANT EN TRANSITION DE CARRIÈRE

Services, 37

CONTRAT D'EMBAUCHE

Clause de non-concurrence, 53

CONTRAT DE TRANSACTION

Voir Transaction

CONTRAT DE TRAVAIL

Consentement mutuel, 5

Durée, 5
 Fin, 5, 6
 Résiliation abusive
 – Indemnité, 21
 Résiliation pour un motif sérieux, 5
 – Interprétation, 6
 Transmission aux héritiers de l'employeur, 5

CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE, 5, 6

Caractère explicite, 7
 Définition, 6
 Échéance du terme, 6, 7, 12
 Indemnité, 8
 Licenciement collectif, 83
 Modalités, 7
 Obligation de réduire les dommages, 110
 Preuve, 7
 Reconduction tacite, 7
 Rédaction, 7
 Renouvellement, 6, 7-8, 21
 Résiliation, 21
 Succession de contrats, 12
 Usage, 8

CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE, 5

Définition, 8
 Délai de congé, 116
 Démission, 9
 Fin, 8
 Indemnité de fin d'emploi, 21
 Obligation de réduire les dommages, 110
 Préavis raisonnable, 8
 Qualification, 7
 Résiliation abusive, 21
 Verbal, 8

CONVENTION COLLECTIVE

Droit de supplantation, 82

Indemnité
 – De fin d'emploi, 16
 – Droit de rappel, 16
 Protection, 102

COUPURE DE POSTES, 6

COUR DES PETITES CRÉANCES, 100

COUR DU QUÉBEC, 100

COUR SUPÉRIEURE, 100

CURRICULUM VITÆ, 112

- D -

DÉBITEUR ALIMENTAIRE, 105

DÉCÈS

De l'employé
 – Fin du contrat de travail, 5
 De l'employeur, 5

DÉLAI DE CONGÉ

Âge de l'employé, 20
 Annonce de la fermeture prochaine de l'entreprise, 20
 Avertissements aux employés, 20
 Avis, 9
 Caractère
 – Équitable et juste pour l'ensemble des employés, 39
 – Raisonnable, 19-20, 40
 Circonstances de l'engagement, 19
 Computation, 9, 20
 Déduction des gains réalisés, 111
 Définition, 4, 9
 Démission de l'employé, 9
 Difficulté de se trouver un nouvel emploi, 20
 Droit, 5, 9, 15
 Durée, 18, 39

Durée de la prestation de travail, 19
 – Nombre d'années de service, 19
 Employé exerçant des fonctions de direction, 20
 En période de difficultés économiques, 19
 Évaluation au mérite, 20
 Facteurs d'évaluation, 18
 Fiscalité, 44
 Fixé à l'avance, 21
 Fonctions réellement exercées par l'employé, 19
 Formalité, 9
 Importance de l'employé au sein de l'entreprise, 18
 Indemnité de cessation d'emploi, 9, 21
 Insuffisant, 21
 Montant, 53
 Nature de l'emploi, 18-19
 Négociation d'un règlement, 35
 Nouvel emploi, 111
 Objectif, 18
 Preuve, 9
 Proximité de la retraite, 20
 Recours civil, 9, 99, 100
 Spécialisation ou rareté du poste, 19
 Suspension momentanée des opérations de l'entreprise, 9
 Travaillé en partie, 37
Voir aussi Indemnité compensatrice

DÉMISSION

Délai de congé, 9
 Indemnité de cessation d'emploi, 15
 Préavis insuffisant, 9

DISCRIMINATION

Choix de la personne licenciée, 31, 36
 Motifs, 101
 Plainte, 101, 106

Recours à l'encontre d'une pratique interdite, 104

DOMMAGES

Atteinte
 – À la réputation, 45, 48, 117-118
 – Aux droits de la personne, 48, 118
 Congédiement abusif, 48, 118
 Contractuels, 117
 Extracontractuels, 117
 Faute non intentionnelle de l'employeur, 118
 Harcèlement psychologique ou sexuel, 45
 Obligation de mitiger ou de minimiser, 110
 Plainte de discrimination, 101
 Recours en vertu du *Code civil du Québec*, 100
 Tableau, 116, 117

DOMMAGES EXEMPLAIRES

Critères, 117-118
 Plainte de discrimination, 101

DOMMAGES MORAUX

Congédiement déguisé, 33
 Critères, 117
 Indemnité de fin d'emploi, 44
 Plainte de discrimination, 101

- E -

EMPLOI

Obligation de faire un effort raisonnable pour se trouver un, 111
 Refus d'une offre raisonnable, 113

EMPLOI-QUÉBEC, 85

EMPLOI SAISONNIER

Voir Travailleur saisonnier

EMPLOYÉ

Clause de non-concurrence, 52

Décès, 5
 Démarches pour se lancer en affaires, 112
 Démission, 9, 15
 Droit à une indemnité raisonnable, 21
 Fin d'emploi, 5
 – Obligation de réduire les dommages, 110
 Manœuvres illégales, 54
 Offre d'emploi raisonnable, 113
 Recherche d'un nouvel emploi, 111
 Recours, 99
 Réorientation de carrière, 112
Voir aussi Contrat de travail, Fin d'emploi, Licenciement

EMPLOYEUR

Avis de cessation d'emploi, 10
 Clause de non-concurrence, 52
 Décès, 5
 Délai de congé, 9
 Droits de direction, 28, 31
 Fin d'emploi, 5
 – Entrevue, 41
 Licenciement collectif
 – Comité d'aide au reclassement, 88
 Négociation d'un règlement, 36
 Obligations
 – Contrat de travail à durée déterminée, 6-8
 – Contrat de travail à durée indéterminée, 8-9
 Offre d'emploi, 113
 Poursuite pénale, 109
 Recours
 – Démission de l'employé sans préavis, 9
 Somme impayée en vertu de la *Loi sur les normes du travail*
 – Réclamation, 108
Voir aussi Entreprise

ENTREPRENEUR DÉPENDANT

Licenciement collectif, 83

ENTREPRISE

Annonce de la fermeture prochaine, 20
 Difficultés financières, 14, 24, 26
 Fermeture, 13
 Notion, 84
 Perte du contrôle, 13
 Suspension momentanée des opérations, 9
Voir aussi Employeur, Établissement, Licenciement

ENTREVUE DE FIN D'EMPLOI, 41

ERREUR DE DROIT

Transaction, 51

ÉTABLISSEMENT

Activités saisonnières, 83
 Affecté par une grève ou un lock-out, 83
 Notion, 84

ÉVÉNEMENT IMPRÉVISIBLE

Notion, 87

ÉVÉNEMENT IMPRÉVU

Avis de licenciement collectif, 87
 Notion, 87

- F -

FAILLITE

Indemnité de cessation d'emploi, 17

FARDEAU DE LA PREUVE

Avis de cessation d'emploi, 15
 Clause de non-concurrence, 53
 Contrat de travail à durée indéterminée, 7
 Délai de congé, 9

- Employé
- Obligation de réduire les dommages, 110
- Faute grave, 12
- Licenciement pour des motifs économiques ou administratifs, 26
- Plainte de représailles, 106
- Poursuite pénale, 109
- Recours
- À l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102
 - À l'encontre d'une pratique interdite, 104
 - En vertu du *Code civil du Québec*, 100
- FAUTE GRAVE**
- Commise par le salarié, 12
- Congédiement, 15
- Comportement, 13
- Fardeau de la preuve, 12
- Licenciement collectif, 83
- Notion, 12
- FERMETURE TOTALE OU PARTIELLE DE L'ENTREPRISE**
- Cas fortuit, 13
- Fin du contrat de travail, 6
- FIN D'EMPLOI**
- À l'initiative de l'employeur, 5, 24
- Annonce, 33
- Circonstances, 5
- Coûts, 116
- Décès de l'employé, 5
- Domages, 117-118
- Entrevue, 41
- Pour raison économique, 6
- Règles, 3-22
- Résiliation pour un motif sérieux, 5
- Sans motif sérieux, 6
- Sommes perçues en vertu de l'assurance-emploi, 48-50
- Volonté des parties, 5
- Voir aussi* **Congédiement, Licenciement**
- FISCALITÉ**
- Indemnité de fin d'emploi, 44-47
- FORCE MAJEURE**
- Avis de licenciement collectif, 87
- Notion, 13
- FRAIS JUDICIAIRES OU D'AVOCAT**
- Fiscalité, 47
- FRAUDE, 13**
- G -**
- GARDIEN DE PERSONNES**
- Licenciement collectif, 83
- GRÈVE, 83**
- GRIEF, 48**
- GROSSESSE, 101, 105**
- H -**
- HEURES SUPPLÉMENTAIRES, 15-16, 86**
- I -**
- INCENDIE**
- Fermeture d'entreprise, 13
- INDEMNITÉ COMPENSATRICE OU DE FIN D'EMPLOI**
- Avis insuffisant de
- Cessation d'emploi, 10, 15, 21
 - Licenciement collectif, 86
- Congédiement sans cause juste et suffisante, 25
- Convention collective, 16
- Déduction des gains réalisés, 111

Définition, 4
 Délai de congé, 9
 Démission, 15
 Durée du contrat de travail, 6
 Fin du contrat de travail

- À durée déterminée, 8
- À durée indéterminée, 8, 9
- Pour des raisons économiques, 6

 Employé qui n'a pas cumulé trois mois de service continu, 12
 Faillite, 17
 Fiscalité, 44-47

- Allocation de retraite, 44
- Minimisation de l'impact, 46
- Retenues à la source, 45

 Fixée à l'avance, 21
 Licenciement collectif, 86
 Maintien de certains bénéficiaires, 36
 Minimale, 15
 Modèle, 73
 Moment du versement, 16
 Montant, 15, 39, 53
 Négociation, 37
 Nouvel emploi, 111
 Obligation de réduire les dommages, 110
 Offre, 42-43
 Paiement, 38
 Rappel de l'employé, 16
 Recours de l'employé, 21, 108

- À l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante, 103

 Report du paiement, 16
 Suspension momentanée des opérations de l'entreprise, 9
 Tableau, 116
Voir aussi Délai de congé

INVALIDITÉ, 7

- L -

LANGUE

Transaction, 54

LÉSION PROFESSIONNELLE

Absence, 106

LICENCIEMENT

Congédiement déguisé, 25, 30, 31, 33, 39

- Impact dans l'entreprise, 36

Définition, 4, 24-25

Délai de congé, 19-20

Et congédiement, 24-25

Négociation d'un règlement, 36

Voir aussi Négociation d'un règlement

LICENCIEMENT COLLECTIF, 39, 81

Avis, 82, 85, 90

- Force majeure ou événement imprévu, 87
- Insuffisant ou défaut de donner l', 86, 109

Avis de cessation d'emploi, 86

Calcul du nombre de salariés, 82, 84, 89

Comité d'aide au reclassement, 88

Conditions, 82

Employés visés, 83

Établissement (notion), 84

Indemnité compensatrice, 86

Préavis

- Non travaillé, 93
- Travaillé, 94
 - Avec boni de rétention, 96

Raisons d'ordre technologique ou économique, 82

LICENCIEMENT POUR DES MOTIFS ÉCONOMIQUES OU ADMINISTRATIFS

Abolition fictive de poste, 27, 33

Choix de la personne licenciée, 24, 36

- Ancienneté, 28, 30-31

- Application des critères de sélection, 31
 - Critères retenus par l'employeur, 28-30, 39
 - Discrétion de l'employeur, 28-29
 - Évaluation objective sérieuse, 30
 - Explication, 41
 - Pouvoir d'intervention du commissaire, 28
- Difficultés financières de l'entreprise, 24
- Documents comptables, 26
 - Renseignements précis, 26
 - Témoignage, 26
- Employé qui ne possède pas la formation ou l'expérience requise, 24
- Enrichissement des caractéristiques d'un nouveau poste, 24
- Facteurs, 24
- Maximisation du profit, 24
- Nombre d'employés visés, 39
- Preuve
- Lien de causalité entre les difficultés économiques et la cessation d'emploi, 26
 - Prétexte ou subterfuge, 26
- Relocalisation de l'employé, 31-32
- Restructuration, 24, 27, 31
- Supplantation, 32
- Transfert d'employés, 32

LIEN DE CAUSALITÉ

- Cessation d'emploi et difficultés économiques, 26

LOCK-OUT, 13, 83**- M -****MALADIE PROFESSIONNELLE**

- Plainte de représailles, 106

MANQUE DE TRAVAIL

- Recours à l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102

MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Licenciement collectif

- Avis, 81, 85, 90
- Comité d'aide au reclassement, 88

MISE À PIED, 6

- Ancienneté, 30
 - Avis de cessation d'emploi, 10, 15
 - Début, 16
 - Définition, 4
 - De moins de six mois, 16
 - Durée, 16
 - Indéterminée, 83, 86
 - Durant le congé des Fêtes, 9
 - Rappel de l'employé
 - Indemnité de cessation d'emploi, 16
- Voir aussi* **Licenciement collectif**

MOTIF SÉRIEUX

- Notion, 5-6

- N -**NÉGOCIATION D'UN RÈGLEMENT, 35**

- Avantages pour l'employé, 40
- Choix de la personne licenciée
 - Explication, 39
- Diminution
 - Des coûts accessoires, 36
 - Des coûts directs, 36
- Échec, 38
- Entente, 36
- Impact fiscal de l'indemnité, 44, 46

Montant du risque maximum, 39
 Motifs, 36
 Objectifs, 37
 Obligation de réduire les dommages, 110
 Offre d'indemnité de fin d'emploi, 42-43
 Réclamation de la Commission des normes
 du travail, 38
Voir aussi Transaction

- O -

**OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ OU
 DE DISCRÉTION, 52, 70**

Manquement, 13

OBLIGATION DE LOYAUTÉ, 52, 70

Manquement, 13

OBLIGATION DE NON-CONCURRENCE

Voir Clause de non-concurrence

OFFRE D'EMPLOI

Offerte par l'employeur, 113
 Raisonnable, 113

OFFRE D'INDEMNITÉ DE FIN D'EMPLOI

Mixte, 42, 59
 Modèle, 73
 Montant
 – Étalaé, 42, 56
 – Forfaitaire, 42
 Paiement global, 62
 Transaction, 43

OPÉRATIONS DE L'ENTREPRISE

Suspension momentanée, 9

- P -

POURSUITE PÉNALE

Fardeau de la preuve, 109
 Motifs, 109

Prescription, 109

PRATIQUE INTERDITE

Recours, 48, 104

PRÉAVIS DE CESSATION D'EMPLOI

Contrat de travail à durée indéterminée
 – Fin, 8, 9
 Formalité, 9
 Intervention de la Commission des normes
 du travail, 38
 Montant, 39
 Recours de l'employé, 39, 108
*Voir aussi Avis de cessation d'emploi, Délai
 de congé*

PRÉAVIS TRAVAILLÉ, 16, 94

PRESCRIPTION

Poursuite pénale, 109
 Recours en vertu de la *Loi sur les normes du
 travail*, 108

PRODUCTIVITÉ, 33, 36

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS, 33

PROGRAMME D'INITIATION AU TRAVAIL

Étudiant (licenciement collectif), 83

- Q -

QUITTANCE

Impact fiscal, 37
 Modèle, 54, 77
 Réciprocité, 54
 Rédaction, 43
 Validité, 51

- R -

RATIONALISATION DES EFFECTIFS

Fin du contrat de travail, 6

RÉCESSION ÉCONOMIQUE

Effort pour se trouver un emploi, 111

RECLASSEMENT

Voir Comité d'aide au reclassement

RECOURS

Civil, 108

Congédiement sans cause juste et suffisante, 99, 102

Délai de congé, 9, 99

En vertu de la *Loi sur les normes du travail*, 108

En vertu du *Code civil du Québec*, 100

Pénal, 109

Plainte

– De discrimination, 101

– De représailles, 106

Pratique interdite, 104

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Cotisation, 46

RÉGIME D'ASSURANCE EMPLOI

Cotisation, 46

Sommes perçues, 48, 54

– Défaut de rembourser, 49

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE**RETRAITE**

Délai de congé, 53

Indemnité de fin d'emploi, 46-47, 50

Sommes versées à la suite d'une préretraite, 48

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

Cotisation, 46

RÉINTÉGRATION DE L'EMPLOYÉ, 8

Congédiement sans cause juste et suffisante, 25

Plainte

– De discrimination, 101

– De représailles, 107

Renonciation au droit, 48, 66

Recours à l'encontre

– D'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102-103

– D'une pratique interdite, 105

RELOCALISATION DE L'EMPLOYÉ

Droit de l'employeur, 31-32

RÉORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Voir Restructuration

RÉORIENTATION DE CARRIÈRE, 112**REPRÉSAILLES**

Plainte, 106

Recours à l'encontre d'une pratique interdite, 104

RÉSILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Abusive, 21

Fin d'emploi, 5-6

Indemnité de fin d'emploi, 21

RESTRUCTURATION

Abolition fictive de poste, 27

Choix de la personne licenciée, 31

Embauche d'employés ayant une compétence spécialisée, 24

Fin du contrat de travail, 6

Licenciement collectif, 82

Licenciement pour des motifs économiques ou administratifs, 24

Recours à l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102

RETENUES À LA SOURCE

Indemnité de fin d'emploi, 45

RETRAITE FORCÉE, 105

- S -

SALAIRE

Saisie, 105

SALARIÉ

Notion, 9

Voir aussi **Avis de cessation d'emploi, Délai de congé****SERVICE CONTINU**

Licenciement collectif, 83, 86

Notion, 11-12

Recours à l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante, 102

SERVICES DE PROFESSIONNELS

Utilisation lors de licenciement, 33

- T -

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Refus, 105

TRANSACTION

Ambiguïté, 53

Assurances collectives, 54

Autorité de la chose jugée, 51

Caractère définitif, 51

Clause de non-concurrence, 52

Contenu, 53

Contrat, 51

Découverte de documents, 51

Définition, 51

Disposition contraire à l'ordre public, 51

Erreur de droit, 51

Impact fiscal de l'indemnité, 37

Indemnité pour renonciation au droit à la réintégration, 49, 66

Intention des parties, 53

Langue, 54

Limites, 51

Modèle, 54, 55 et s.

Montant versé, 53

Nature du contrat, 22

Nullité, 51

Offre d'indemnité de fin d'emploi, 43

Réciprocité des concessions, 54

Rédaction, 53

Régime d'assurance-emploi (retenues), 54

Validité, 51

Voir aussi **Offre d'indemnité de fin d'emploi, Quitance****TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION**

Licenciement collectif, 83

TRAVAILLEUR SAISONNIER

Contrat de travail, 12

Mise à pied, 15

Réembauchage, 12

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Coût, 36

TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE

Plainte de discrimination, 101

- V -

VOL, 13**VOLONTÉ DES PARTIES**

Fin du contrat de travail, 5